Lettre d'information
« Notre santé en Ruffécois »
N°07 - Avril 2018

Conférence le 14 mai 2018 à Ruffec

L'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT) du Poitou-Charentes met en œuvre, chaque année, des programmes de promotion de la santé ciblés selon les populations à laquelle ils d'adressent : petite enfance, enfants et adolescents, séniors vivant à domicile, séniors vivant en institution et grand public.

Bien vieillir, soyez acteur de votre santé

Le programme « Soyez Acteurs de votre Santé » est conçu pour les personnes à partir de 55 ans, quel que soit le régime de protection sociale ou de retraite.

Ce programme permet aux participants d'acquérir des données générales sur le processus de vieillissement, de s'informer sur les clés du bien vieillir et de distinguer le vieillissement usuel du vieillissement pathologique.

Cette action « Soyez Acteurs de votre Santé » se concrétise par des Conférences de proximité. Chaque régime de retraite partenaire de l'opération adresse une invitation individuelle à ses ressortissants habitant dans une zone de 20 km autour du lieu de la réunion.

En se déroulant dans des structures de proximité, les conférences « Soyez Acteurs de votre Santé » favorisent le lien social dans les communes rurales.

Consultation légale du Projet Régional de Santé (PRS) Nouvelle Aquitaine

Le Projet Régional de Santé (**PRS**), c'est :

- Un pilotage stratégique unifié de la politique de santé,
- Un processus d'élaboration partagé,
- Des priorités de santé en région, dans les différents champs hospitalier, ambulatoire, médico-social et de prévention, au plus près des besoins de la population.

Le projet est organisé autour de grandes orientations :

- Développer des démarches de prévention (ex : en santé environnementale),
- Faciliter l'accès à une offre en santé adaptée et efficiente,
- Fluidifier les prises en charge et accompagnements.

Pour mieux comprendre la démarche PRS : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Pour consulter le PRS : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

PRS 2018-2028 NOUVELLE AQUITAINE
Projet Régional de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) 2ème génération :

Le **C**ontrat **L**ocal de **S**anté (**CLS**), c'est :

- Une mesure innovante de la loi du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST),
- l'instrument de **la consolidation du partenariat local sur les questions de santé.**

Le CLS intervient dans les différents champs de la santé :

- Promotion et prévention de la santé,
- Soins ambulatoires et hospitaliers,
- Accompagnement médico-social.

Il incarne une dimension intersectorielle de la politique régionale de santé dans le but de favoriser :

- **L'amélioration des contextes environnementaux et sociaux**,
- **L'accès des personnes**, notamment « les plus démunies », aux soins, aux services et à la prévention ;
- **La promotion et le respect des droits des usagers du système de santé.**

Et Il a pour objectif de répondre **aux enjeux de santé globaux et de soutenir les dynamiques locales** sur un territoire donné.

Le CLS est l'interface entre les grandes orientations du Projet Régional de Santé (PRS) élaboré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la volonté des élus d'agir sur les questions de santé. **Un nouveau PRS implique donc un nouveau CLS**.

La réécriture du Contrat Local de Santé 2ème génération est actuellement en cours en groupe départemental dont voici les grandes étapes à venir :

- Validation de la trame du CLS par les signataires *en Mai 2018*,
- Présentation des différents documents institutionnels : Projet Régional de Santé (PRS), Projet Régional Santé Environnement (PRSE) et Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins des Personnes les plus démunies (PRAPS) aux différents partenaires des CLS Charentais *en juin 2018*,
- Présentation des diagnostics de territoire réalisés par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et groupes de travail territoriaux pour la réécriture des CLS *au cours du 2ème semestre 2018*
- Signature des CLS 2ème génération *en décembre 2018*.

Depuis le 7 février 2018, vous pouvez retrouver en ligne toutes les ressources prêt de chez vous.

Le site Internet www.seniors-charente.fr, vous permet de trouver en quelques clics les structures sportives, culturelles, de soutien, de lien social, … disponible en Charente.

Pour les professionnels, vous disposez d'un formulaire en ligne pour soumettre vos ressources.

Pour toutes questions : seniors-charente@irepsna.org.

Ireps Nouvelle-Aquitaine
Vers la santé pour tous

La semaine de la vaccination **se déroulera dans toute l'Europe du 23 au 29 avril 2018.**

En France, avec l'entrée en vigueur de l'extension des obligations vaccinales de l'enfant de moins de deux ans, cette semaine a pour objectif d'informer et de promouvoir la vaccination du nourrisson.

Si vous souhaitez mettre en place des actions éducatives autours de la vaccination sur cette semaine, des supports remis à jour en 2018 par santé publique France sont à votre disposition.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION
Du 23 au 29 avril 2018

Vous pouvez commander vos documents via « l'extranet Semaine européenne de la vaccination » jusqu'au 23 mars : www.semaine-vaccination.fr

Sinon, vous pouvez venir chercher ces documents à L'IREPS Nouvelle-Aquitaine – antenne 16.

Centre hospitalier d'Angoulême - entrée 2 - à Angoulême - 05 45 25 30 36 - antenne16@irepsna.org

Ireps Nouvelle-Aquitaine
Vers la santé pour tous

Présentation du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) a été créée par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement du 1er janvier 2016 dite loi ASV pour renforcer la démocratie participative, faciliter la co-construction des politiques publiques territoriales.

Composé de 2 formations spécialisées (*Personnes Âgées et Personnes porteuses de handicap*), il est composé de plusieurs collèges (*retraités, Personnes âgées, aidants, professionnels, institutions...*) dont le rôle est de :

- Débattre,
- Émettre des avis, des recommandations / prévention, accès aux soins,
- Mettre en place un accompagnement médico-social, aides humaines, mobilité, logement, citoyenneté, culture...,
- Co construire le schéma départemental,
- Prendre des initiatives sur tout sujet relatif aux politiques de l'autonomie et de la citoyenneté des Personnes Agées et des Personnes porteuses de handicap.

Présentation des différentes commissions :

1- Commission PARCOURS DE VIE EN INSTITUTION
(Animatrice FSPA : Annie SAGNE / animateur FSPH : Albert MARTIN)
2- Commission CITOYENNETÉ
(Animatrice FSPA : Sylvia EZNACK / Animateur FSPH : Roger ARNAUD)
3- Commission INFORMATION COMMUNICATION
(Animateur FSPA : André LANDEZ / Animatrice FSPH : Sylvia EZNACK)
4- Commission PARCOURS DE VIE À DOMICILE
(Animateurs FSPA : Josiane SHIPLEY - Albert MARTIN / Animatrice FSPH : Isabelle BOBE)
5- Commission PARCOURS DE SANTÉ
(Animatrice FSPA : Josiane SHIPLEY / Animatrice FSPH : Josette AYMARD)
6- Commission PRISE EN CHARGE DU HANDICAP PSYCHIQUE
(Animateurs : Roger ARNAUD et Josette AYMARD)